



ADAPTATION FUND

Projet : « Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta »

(Projet VFDM)

Termes de référence (TdR) pour le recrutement de consultants nationaux pour l'évaluation des plans, des politiques et directives liés à la gestion à long terme des inondations et de la sécheresse dans le bassin de la Volta existants au niveau des six (6) pays

Août 2021

Partenaires d'exécution



WORLD
METEOROLOGICAL
ORGANIZATION



Global Water
Partnership
West Africa

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Consortium comprenant l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une Agence spécialisée des Nations Unies, l'Autorité du bassin de la Volta (ABV) et le Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-WA) mettent en œuvre le projet intitulé "Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta(VFDM) ».Les activités du projet VFDM, démarrées en juin 2019, se poursuivent et s'achèveront fin juin 2023. Le projet VFDM est financé par le Fonds d'adaptation.

La mise en œuvre du projet VFDM implique, outre, les Agences Nationales en charge de la météorologie, de l'hydrologie, de la gestion des ressources en eau, de la protection civile, etc.), les institutions régionales et les partenaires de l'OMM, tels que la Fondation de Recherche CIMA, la Direction de la Protection Civile, l'UNITAR / UNOSAT, l'UICN et le CERFE etc.

L'une des activités du Projet porte sur la réalisation d'études documentaires et de consultations (virtuellement en raison de la pandémie de Covid-19) sur l'identification des politiques, des lignes directrices, des plans d'action régionaux, nationaux et locaux pour la gestion des extrêmes climatiques (inondations et sécheresse) disponibles auprès des acteurs régionaux et nationaux des pays du bassin de la Volta.

Dans le document du projet, les activités suivantes sont associées à l'évaluation des politiques et des lignes directrices existantes et à l'élaboration d'un plan d'action transfrontalier :

- mener une étude documentaire et organiser des réunions avec les partenaires pour identifier l'état des changements climatiques et socio-économiques dans les plans, politiques et directives de gouvernance nationaux et transfrontaliers pour la gestion des inondations et de la sécheresse, y compris le Programme d'action stratégique du bassin de la Volta, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion Durable de l'Eau (SDAGDE), etc.
- élaborer un bref rapport soulignant les points forts ainsi que les lacunes identifiées et les besoins supplémentaires liés aux impacts sur le climat et le développement ;
- proposer des actions à long terme pour le renforcement de la résilience et des capacités au niveau national et transfrontalier à mettre en œuvre par l'ABV et les autres Agences régionales.

2. OBJECTIFS

Les objectifs généraux de l'étude seront, avec l'appui des parties prenantes de chaque pays, d'identifier, d'examiner et d'évaluer les plans, les politiques et les directives nationaux et transfrontaliers existants pour la gestion des inondations et de la sécheresse.

Sur la base des conclusions, fournir un rapport de situation et un plan d'action pour le renforcement de la résilience et des capacités au niveau national et transfrontalier à mettre en œuvre par l'ABV et les autres Agences régionales.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

3.1. Pour les consultants nationaux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali et du Togo :

1)- mener une étude documentaire et organiser des réunions avec les parties prenantes, pour identifier l'état des changements climatiques et socio-économiques dans les plans, politiques et directives de gouvernance nationales pour la gestion des inondations et de la sécheresse, y compris le Programme d'action stratégique du bassin de la Volta, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion Durable de l'Eau (SDAGDE), etc.

2)- élaborer un rapport succinct faisant ressortir les points forts, les lacunes ainsi que les besoins supplémentaires liés à la gestion des impacts sur le climat et le développement ;

3)- proposer un plan d'action national à long terme pour le renforcement des capacités de résilience au niveau national à mettre en œuvre par l'ABV et les autres Agences régionales.

3.2. Pour le consultant national du Burkina Faso :

1)- mener une étude documentaire et organiser des réunions avec les parties prenantes, pour identifier l'état des changements climatiques et socio-économiques dans les plans, politiques et directives de gouvernance nationales pour la gestion des inondations et de la sécheresse, y compris le Programme d'action stratégique du bassin de la Volta, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion Durable de l'Eau (SDAGDE), etc. ;

2)- élaborer un rapport succinct national et transfrontalier (à partir des 6 rapports nationaux) faisant ressortir les points forts, les lacunes ainsi que les besoins supplémentaires liés à la gestion des impacts sur le climat et le développement ;

3)- proposer des actions à long terme pour le renforcement des capacités de résilience au niveau national et transfrontalier (à partir des 6 plans d'actions nationaux) à mettre en œuvre par l'ABV et les autres Agences Régionales.

4. RESULTATS ATTENDUS

4.1. Pour les consultants nationaux du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali et du Togo :

1)- une étude documentaire et des réunions avec les parties prenantes sont conduites, pour identifier l'état des changements climatiques et socio-économiques dans les plans, politiques et directives de gouvernance nationales pour la gestion des inondations et de la sécheresse, y compris le Programme d'action stratégique du bassin de la Volta, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion Durable de l'Eau (SDAGDE), etc.

2)- un rapport succinct faisant ressortir les points forts, les lacunes ainsi que les besoins supplémentaires liés à la gestion des impacts sur le climat et le développement est élaboré ;

3)- un plan d'action national à long terme pour le renforcement des capacités de résilience au niveau national à mettre en œuvre par l'ABV et les autres Agences régionales est proposé.

4.2. Pour le consultant national du Burkina Faso :

1)- une étude documentaire et des réunions avec les parties prenantes sont conduites, pour identifier l'état des changements climatiques et socio-économiques dans les plans, politiques et directives de gouvernance nationales pour la gestion des inondations et de la sécheresse, y compris le Programme d'action stratégique du bassin de la Volta, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion Durable de l'Eau (SDAGDE), etc.

2)- un rapport succinct national et transfrontalier (à partir des 6 rapports nationaux) faisant ressortir les points forts, les lacunes ainsi que les besoins supplémentaires liés à la gestion des impacts sur le climat et le développement est élaboré ;

3)- un plan d'action national et transfrontalier à long terme pour le renforcement des capacités de résilience au niveau national et transfrontalier (à partir des 6 plans d'actions nationaux) à mettre en œuvre par l'ABV et les autres Agences régionales est proposé.

5. PRODUITS ET RESULTATS ATTENDUS

Les principaux produits et résultats attendus de l'étude sont les suivants :

Existence de : six (6) rapports nationaux ; six (6) plans d'actions nationaux ; un (1) rapport et un (1) plan, transfrontaliers.

6. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE L'ETUDE

Les consultants réaliseront des études documentaires et organiseront des réunions de consultation virtuelles et face à face avec les parties prenantes régionales et nationales des six pays.

7. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES DU CONSULTANT

- Diplômes, aptitudes et compétences

Une maîtrise en sciences sociales, en sciences politiques, en études du développement ou dans un domaine connexe dans une université accréditée.

Un consultant potentiel doit avoir de solides compétences en recherche qualitative, une maîtrise écrite et parlée de l'anglais et du français, de l'intercommunication.

- Expérience

Au moins cinq ans d'expérience nationale et internationale combinée à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés dans des études de recherche dans un domaine pertinent lié au climat, à l'eau et à la réduction des risques de catastrophe. Le candidat doit avoir une expérience préalable de travail dans les pays du bassin de la Volta.

Les candidates éligibles sont encouragées à postuler.

8. CRITERE D'ELIGIBILITE

La sélection d'un seul consultant sera effectuée. Les candidats intéressés ayant les qualifications ci-dessus et ayant l'expérience et les compétences professionnelles requises, sont invités à soumettre leur dossier de candidature **au plus tard le 10 septembre 2021**, qui comprendra, entre autres, les éléments suivants :

- une lettre de soumission datée et signée ;
- un CV détaillé ;
- la compréhension et les observations sur les termes de référence de la mission ;
- une offre technique comprenant la méthodologie de réalisation des activités proposées, le calendrier de travail ;
- une offre financière conforme à la méthodologie proposée et indiquant les coûts détaillés des activités ;
- les Preuves de l'expérience dans le domaine susmentionné (Attestation de bonne exécution, lettre de recommandation).

9. DURÉE DE LA MISSION

Le travail devrait durer cinquante (50) jours ouvrables, y compris les études documentaires et la tenue de réunions de consultation à distance pour les cinq (5) pays, Benin, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo et soixante (60) jours ouvrables pour le Burkina Faso.

10. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature, rédigés en français et en anglais, sont à transmettre d'ici le **10 septembre 2021 à 17h00, heure locale du Burkina Faso aux adresses e-mail :**

support@vfdm.info secretariat@abv.int ; secretariat.abv@gmail.com ;
gwp.westafrika@gwpao.org

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les documents de référence en écrivant aux adresses électroniques ci-dessus indiqués.